

# Le communiqué du conseil des ministres du 6 mai 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 06 mai 2015, au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a salué l'adoption, dans les délais prescrits, de la loi de règlement 2013 qui dénote la volonté du Sénégal à se conformer au nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, en adéquation avec son ambition d'améliorer la gouvernance financière de l'Etat.

Le Président de la République a, par ailleurs, évoqué l'envoi, sur sollicitation de Sa Majesté le Roi Salman Ben Abdel Aziz Al Saoud, Roi d'Arabie Saoudite, d'un contingent de 2100 personnes, en Arabie saoudite, confirmant la solidarité agissante de notre pays au peuple saoudien ami et frère, mais également l'engagement indéfectible du Sénégal à œuvrer pour la paix et la sécurité partout à travers le monde.

Abordant le point de sa communication relatif à l'impératif d'un apaisement durable du climat social, le Chef de l'Etat a tenu à féliciter l'ensemble des centrales syndicales du Sénégal, à l'occasion de la célébration de la Fête internationale du Travail, le 1er mai 2015, tout en magnifiant le sens des responsabilités des leaders syndicaux qui cadre avec la nécessité de concilier les revendications des travailleurs et les exigences de compétitivité de notre économie.

Il a, également, réitéré son appel à toutes les forces vives de la Nation, à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, pour bâtir, dans le respect des droits et libertés consacrés, un consensus autour de la Valeur Travail, fondamental pour assurer la réalisation de notre ambition collective d'un Sénégal Emergent.

Dans cette perspective, le Président de la République a exhorté le Gouvernement à persévérer dans ses initiatives de recherche d'une stabilité sociale durable dans tous les secteurs de la vie nationale, à travers notamment la mise en œuvre diligente du Plan d'action du Pacte de Stabilité sociale et d'Emergence économique.

A ce sujet, le Chef de l'Etat a demandé Gouvernement de veiller scrupuleusement sur certaines questions stratégiques telles que la situation des entreprises (publiques et privées) en difficulté, la bonne prise en charge de la situation des travailleurs du secteur informel, la finalisation rapide des dossiers de liquidation d'entreprises, la signature de conventions collectives interprofessionnelles.

S'agissant du secteur de l'Education, le Président de la République a exprimé sa satisfaction suite à la suspension du mot d'ordre de grève par certains syndicats d'enseignants et a invité les autres syndicats à s'inscrire dans la même dynamique.

Abordant le point de sa communication axé sur la prise en charge des groupes vulnérables, le Président de la République a rappelé le lancement, le jeudi 30 avril 2015, conformément à ses engagements, de l'attribution des cartes d'égalité des chances pour les personnes vivant avec un handicap, jalon majeur de sa politique sociale qui vise à promouvoir l'émancipation des groupes vulnérables et leur implication dans le développement national.

Abordant le point de sa communication portant sur la gratuité de la prise en charge des malades insuffisants rénaux, le Président de la République a invité le Gouvernement à mobiliser tous les moyens nécessaires pour la réalisation, dans les meilleurs délais, de nouveaux centres d'hémodialyse sur l'ensemble du territoire national, afin de faciliter à ces malades l'accès à des soins de qualité.

Au titre de son agenda, le Président de la République a informé le Conseil :

- de l'entretien qu'il a eu le lundi 04 mai 2015, avec Son Excellence, Monsieur Mariano RAJOY, Président du Gouvernement espagnol, sur la question de la paix et de la sécurité en Afrique;
- de sa participation, les 9 et 10 mai 2015, à Pointe à Pitre (Guadeloupe), à la cérémonie d'inauguration du Centre caribéen d'Expressions et de Mémoires de la Traite et de l'Esclavage.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant sur la nécessité de doter notre pays de mécanismes permettant une forte impulsion des politiques publiques, à travers une exécution diligente des réformes, projets et programmes prioritaires, tenant compte de l'impératif de promouvoir, au sein de l'Administration, la culture de la gestion axée sur les résultats et d'asseoir une bonne coordination des actions et un dispositif de suivi-évaluation.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, évoqué les activités gouvernementales marquées, entre autres, par le lancement officiel de la reprise des activités industrielles de la nouvelle société textile du Sénégal (NSTS), la rencontre avec les syndicats d'enseignants et la célébration marquant les 40 ans de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenus, respectivement, les 04 et 05 mai 2015.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur l'actualité internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre de l'Industrie et des Mines a présenté au Conseil une communication portant sur le programme partenariat pays Sénégal-ONUDI, aligné sur les priorités du PSE, intégrant, le projet de pari industriel, les parcs et agropoles industriels, la promotion du secteur privé, des investissements, de l'environnement, de l'innovation, de l'énergie et la facilitation des échanges en vue d'atteindre un niveau supérieur de développement industriel inclusif et durable.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a présenté au Conseil une communication portant sur le rapport 2014 des statistiques du travail révélant une augmentation des contrats de travail enregistrés sur la période considérée.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des projets et réformes du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention portant création de l'Agence de gestion et d'Exploitation de la Navigation sur le Fleuve Sénégal, adopté le 09 juin 2011, à Nouakchott ;

§ le projet de loi de règlement pour l'année 2013.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Malick NDIAYE, Ingénieur Agro-économiste, est nommé Directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal, en remplacement de Monsieur Arfang Boubacar DAFPE ;

§ Monsieur Daouda SEMBENE, Inspecteur principal du Trésor, précédemment Trésorier général, agent comptable central du Trésor, est nommé Directeur général de la Comptabilité publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIENG, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Adama Racine SOW, Inspecteur principal du Trésor, précédemment Payeur général, est nommé Trésorier général, agent comptable central de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Daouda SEMBENE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Maguette SENE, Administrateur civil, est nommé Directeur du Matériel et du Transit administratif à la Direction générale des Finances, en remplacement de Monsieur Mansour DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Abdoulaye SAMB, Inspecteur principal du Trésor, est nommé Coordonnateur de la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor, en remplacement de Monsieur Mor DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Ahmadou Tidiane WONE, Professeur d'Enseignement moyen principal, de classe exceptionnelle, précédemment Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Chef du Bureau économique près l'Ambassade du Sénégal en Belgique, en remplacement de Monsieur Mohamed Alkaly TRAORE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Mamadou DIAGNE, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Directeur du Contrôle interne de la Direction générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Alioune NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Moustapha DIAGNE, Inspecteur principal des Douanes, est nommé Directeur de la Direction régionale centre à la Direction générale des Douanes, en remplacement de Monsieur Mamadou GADIAGA, appelé à d'autres fonctions.